

ISQM1

Acceptance & Continuance

Bernard Vandendorre
Membre du GT ISQM auprès de l'IRE
Mars 2022



Les huit composantes



Les huit composantes

Le processus d'évaluation
des risques du cabinet

0

La gouvernance et le
leadership

1

Les règles de déontologie
pertinentes

2

L'acceptation et le
maintien de relations
clients et de missions
spécifiques

3

La réalisation des
missions

4

Les ressources

5

Les informations et les
communications

6

Le processus de suivi et
de prise de mesures
correctives

7

Une approche du contrôle de la qualité fondée sur le risque



La méthode

Enter your subtitle here



Définir les objectifs en matière de qualité

Objectifs de qualité prescrits par l'ISQM 1

Objectifs de qualité supplémentaires pour atteindre l'objectif de l'ISQM 1

01



Identifier et évaluer les risques liés à la qualité

Les risques qui peuvent survenir et qui peuvent affecter la réalisation de l'objectif visé

02



Concevoir et mettre en œuvre des solutions

Concevoir et mettre en œuvre des réponses aux risques identifiés

03



Identifier les modifications appropriées

Identifier les informations pouvant indiquer la nécessité d'approfondir ou d'affiner le contrôle de la qualité

04

Développement



Objectifs - 3 dimensions

1. Priorités financières et opérationnelles
2. Considérations en termes de capacité
3. Informations adéquates



1. Priorités financières et opérationnelles

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

Les priorités financières et opérationnelles du cabinet ne conduisent pas à des décisions inappropriées concernant l'acceptation ou la poursuite d'une relation client ou d'une mission spécifique.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

-

RISQUE – A73

L'accent mis sur la rentabilité est tel que l'estimation d'honoraires est déterminant dans l'acceptation ou de la poursuite d'une relation avec un client ou d'une mission spécifique alors que tous les autres critères s'y opposent.

MESURE DE GESTION



1. Priorités financières et opérationnelles

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

Les priorités financières et opérationnelles du cabinet ne conduisent pas à des décisions inappropriées concernant l'acceptation ou la poursuite d'une relation client ou d'une mission spécifique.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A73

La volonté d'accroître la part de marché est déterminante dans la décision d'accepter ou de poursuivre une relation client ou une mission spécifique alors que tous les autres critères s'y opposent.

MESURE DE GESTION



1. Priorités financières et opérationnelles

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

Les priorités financières et opérationnelles du cabinet ne conduisent pas à des décisions inappropriées concernant l'acceptation ou la poursuite d'une relation client ou d'une mission spécifique.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A73

Le souhait de mettre de nouveaux produits sur le marché est déterminant dans la décision d'accepter ou de poursuivre une relation client ou une mission spécifique alors que tous les autres critères s'y opposent.

MESURE DE GESTION



1. Priorités financières et opérationnelles

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

Les priorités financières et opérationnelles du cabinet ne conduisent pas à des décisions inappropriées concernant l'acceptation ou la poursuite d'une relation client ou d'une mission spécifique.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A73

Les honoraires d'une mission sont trop faibles pour permettre au cabinet de réaliser la mission conformément aux normes, compte tenu de la nature et des circonstances de la mission.

MESURE DE GESTION



2. Considérations en termes de capacité

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

La décision d'accepter ou de poursuivre une relation client ou une mission spécifique est fondée sur la capacité du cabinet à réaliser la mission conformément aux normes professionnelles et aux réglementations applicables.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A72

Le cabinet d'audit ne dispose pas d'un personnel suffisant/adéquat/expérimenté (expertise) pour réaliser la mission dans le délai requis.

MESURE DE GESTION



2. Considérations en termes de capacité

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

La décision d'accepter ou de poursuivre une relation client ou une mission spécifique est fondée sur la capacité du cabinet à réaliser la mission conformément aux normes professionnelles et aux réglementations applicables.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A72

Aucun professionnel n'est disponible pour agir en tant que EQCR conformément aux exigences en la matière.

MESURE DE GESTION



2. Considérations en termes de capacité

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

La décision d'accepter ou de poursuivre une relation client ou une mission spécifique est fondée sur la capacité du cabinet à réaliser la mission conformément aux normes professionnelles et aux réglementations applicables.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A72

L'exécution de la mission nécessite des ressources informatiques **et technologiques** dont le cabinet d'audit ne dispose pas.

MESURE DE GESTION



3. Informations adéquates

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

La décision d'accepter ou de poursuivre une relation avec un client ou une mission spécifique est basée sur des informations suffisantes sur la nature et les circonstances de la mission ainsi que sur l'intégrité et les valeurs éthiques du client.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A67

La décision a été prise sans avoir connaissance d'informations suffisantes et fiables sur la mission, les caractéristiques essentielles du client **ou l'objet** ("subject matter").

MESURE DE GESTION



3. Informations adéquates

COMPOSANTE 3 : L'ACCEPTATION ET LE MAINTIEN DE RELATIONS CLIENTS ET DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF DE QUALITÉ – ISQM1

La décision d'accepter ou de poursuivre une relation avec un client ou une mission spécifique est basée sur des informations suffisantes sur la nature et les circonstances de la mission ainsi que sur l'intégrité et les valeurs éthiques du client.

OBJECTIF DE QUALITÉ - SUPPLÉMENTAIRE

–

RISQUE – A68

La décision a été prise sans informations suffisantes et fiables quant à l'intégrité et les valeurs éthiques du client, de ses actionnaires, sa direction et/ou **TICG**.

MESURE DE GESTION



Merci pour votre attention

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site IRE :

<https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/isqm>



The screenshot shows the website of the Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE). The header includes the IRE logo and navigation links: 'Notre profession', 'L'Institut', 'Actualités', 'Réglementation & Publications', 'Registre public', 'Stage', and 'Formation'. A search icon is also present. The main content area features a large image of a desk with a laptop, a smartphone, and a hand holding a document. Overlaid on this image is the text 'International Standard on Quality Management (ISQM)'. Below the image, there is a paragraph of text and a list of recent articles and doctrine.

IBR IRE
INSTITUUT VAN DE BEDRIJFSREVISOREN
INSTITUT DES RÉVISEURS D'ENTREPRISES

LOGIN NL

Notre profession L'Institut Actualités Réglementation & Publications Registre public Stage Formation

International Standard on Quality Management (ISQM)

Sur cette page, nous regroupons pour vous nos dernières informations sur l'ISQM, la norme internationale pour la gestion de qualité au sein des cabinets.

Articles récents et doctrine

- De l'ISQC-1 à l'ISQM : plus qu'un an pour vous préparer !**
Noelle Lucas, *Tax, Audit & Accountancy*, n°. 72, octobre 2021, p. 6-1
- L'approche par les risques ... notre métier. De l'ISQC1 vers les ISQM**
Tom Meuleman, edito *Tax, Audit & Accountancy*, nr. 71, juni 2021, p. 1-7
- Nouvelles normes pour la gestion de qualité au seins des cabinets : ISQM1, 2 et ISA 220**
Lieven Acke, *actua IRE*, 16 avril 2021
- IBR advies 2021/02: ISQC1 en de wet van 7 december 2016: opdrachtgerichte kwaliteitsbeoordeling en monitoring van het intern kwaliteitsbeheersingssysteem**